

ACTUALITÉS

Quoi de neuf à Longuyon ? www.longuyon.fr - Appli mobile : Longuyon

PORT DU MASQUE



Jeudi 25 février 2021, au regard de la circulation du virus de la Covid-19, le Premier ministre a placé 20 départements, dont la Meurthe-et-Moselle, en surveillance renforcée.

Dès le lendemain, Arnaud COCHET, préfet de Meurthe-et-Moselle, a mené une concertation avec les élus du département afin d'échanger sur les mesures à adopter pour freiner la progression du virus.

Compte-tenu du taux d'incidence dans les communes du Nord du département (443 pour 100 000 habitants, soit le double du taux d'incidence du département), le préfet a décidé par arrêté préfectoral l'entrée en vigueur de mesures renforcées pour les communes des interco suivantes :

- Communauté d'Agglomération de Longwy
- Communauté de communes Cœur du Pays-Haut
- Communauté de communes Terre Lorraine du Longuyonnais
- Communauté de communes Orne Lorraine Confluences
- Communauté de communes Mad et Moselle
- Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson
- Les communes de Thil et Villerupt appartenant à la Communauté de communes du Pays-Haut Val d'Alzette.

Depuis le 2 mars et pour une durée d'un mois, le port du masque dans l'espace public est obligatoire pour toute personne âgée de 11 ans et plus, dans les communes concernées.

La consommation d'alcool sur la voie publique est interdite sur l'ensemble du département.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Rappel : en raison de la situation sanitaire actuelle et des conditions exceptionnelles qui sont imposées dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, nous vous rappelons que nous sommes toujours contraints de restreindre les accès aux différents services de la mairie de Longuyon. La prise de rdv est nécessaire pour se rendre en mairie à la rencontre d'un service et les échanges téléphoniques et mail sont à privilégier.

PASSAGE À NIVEAU RUE POINCARÉ



Afin de réaliser des travaux de maintenance, les **circulations routières et piétonnes seront interdites du lundi 8 mars à 7h jusqu'au vendredi 12**

STREET ART



Longuyon, ancienne ville « cheminote »

En vue de réhabiliter les 300 m de mur, rue de Metz (mur SNCF), avec la remise en état d'un trottoir cyclo-pédestre tout au long de celui-ci, l'équipe municipale lance un appel à projet à tout amateur de dessins sur mur ou support.

Une fresque retraçant les différentes locomotives ou trains de 1900 à nos jours pourrait être envisagée afin de retracer le passé SNCF de notre ville ...

Les personnes intéressées par ce projet peuvent se faire connaître à l'accueil de la mairie et y déposer leur projet personnel. L'équipe municipale décidera ensuite des candidats retenus. Les fournitures de peinture et matériaux divers seront bien sûr fournis mais le travail sera effectué bénévolement.

La longueur de la fresque sera d'environ 140 m, entrecoupée d'un mur végétalisé de 2 m tous les 20 m.

Travail à réaliser après remise en état du trottoir prévu en avril/mai. Avis aux amateurs et créateurs !

SKATEPARK



Le skatepark, situé avenue Charles de Gaulle est désormais opérationnel. Il est réservé à la pratique du skate, du roller, du BMX et de la trottinette. L'âge minimum requis est de 8 ans (hors activités encadrées), et la présence

de 2 personnes minimum est essentielle. Le port de protections est obligatoire (casques, protège-poignets, genouillères, coudières).

mars à 18h. Une déviation routière sera mise en place chemin de la Falloise, uniquement pour les riverains de la rue Raymond Poincaré et sera interdite aux poids lourds. La signalisation est à la charge de la SNCF.

Il est demandé aux villages alentours, d'emprunter les routes de Beuveille, Arrancy et Viviers-sur-Chiers pour rejoindre Longuyon, ceci afin de limiter la circulation sur un chemin particulièrement difficile.

FERMETURE

La boulangerie « **Aux délices des deux ponts** » sera fermée du 8 au 14 mars inclus. Réouverture lundi 15 mars à 6h.

URGENCES

Pharmacie de garde : samedi 6 et dimanche 7 mars : TEDESCHI

En cas d'urgence : **08.20.33.20.20.**



AGENDA

Mars

VENDREDI 5 MARS

Permanence du Pimms de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h sur rendez-vous au 03 82 44 54 50.

JEUDI 18 MARS

Conseil communautaire : débat d'orientation budgétaire, à 16h salle Brassens.

VENDREDI 19 MARS

Conseil municipal : débat d'orientation budgétaire, à 16h salle Brassens.

VENDREDI 26 MARS

Permanence du Pimms de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h sur rendez-vous au 03 82 44 54 50.

LUNDI 29 MARS

Conseil municipal : vote du budget primitif à 16h salle Brassens.

MARDI 30 MARS

Conseil communautaire : Budget primitif, à 16h salle Brassens.

BALAYAGE DES RUES

Dans le but d'améliorer la propreté de la commune, et face aux recrudescences d'incivisme, **la municipalité a fait le choix d'assurer, par un prestataire extérieur, l'entretien général des chaussées.** Le centre-ville reste à la charge du service technique.

Un planning a été élaboré en 3 zones (représentées par couleurs) : une balayeuse « TLC » circulera les **3 premiers jours de la 2^{ème} semaine de chaque mois.** Afin de réaliser un service optimal nous vous demandons de **prendre connaissance de ce planning** et de bien vouloir **libérer les stationnements** au moment indiqué sur le calendrier prévisionnel dès lundi 8 mars pour le quartier des Allondières. Le planning sera distribué en porte à porte et peut être consulté sur le site de la ville à l'adresse : www.longuyon.fr.

VIE LOCALE

ENCOMBRANTS



La T2L a décidé de ne pas reconduire la collecte des encombrants au profit de l'installation d'une benne « éco-mobilier » au sein de la déchetterie. La ville de Longuyon va mettre en place un **dispositif exceptionnel pour les personnes ne possédant pas de moyen de locomotion.** Un règlement « collecte » vient d'être rédigé. Elle est fixée au **dernier mercredi de chaque mois de 8h à 12h.** Les personnes intéressées devront appeler l'accueil de la mairie au

03.82.44.55.00, le mercredi précédant la collecte. Elles devront indiquer à l'agent d'accueil, leurs nom, adresse, conditions de mobilité, le volume, la nature et la quantité des objets à venir retirer. Les encombrants devront être déposés devant le domicile le mardi soir, veille du ramassage. La police municipale pourra verbaliser si des objets sont sortis sur les trottoirs avant la date fixée (amende forfaitaire de 1500 €). Le premier ramassage est fixé au mercredi 31 mars prochain sur appel en mairie le mercredi 24 mars.

LONGUYON, DES SOUVENIRS ET DES ÉMOTIONS

Des exemplaires du livre « Longuyon, des souvenirs et émotions » (tome 4) sont encore disponibles. S'adresser à M. Rachid Bouamara en écrivant à cette adresse : rachidbouamara@yahoo.fr.

TRI SÉLECTIF :

PLANNING DE RAMASSAGE

Mercredi 10 mars, sem. paire :

Secteur 2 - rues de la Gaillette, du 11 novembre, Clémenteau, Pasteur, ch. Du Maroc, J. d'Arc, L. Blum, Mouilbeau, route de Sorbey, quartier Belle Fay, chemin des Cailloux, Val Fleuri, Ullions, Noëza, E. Potier, J. Curie, J. Duclos, E. Zola, Réole, impasse d'Euillons, Noërs.

Jeudi 11 mars, sem. paire :

Secteur 1 - Toutes les rues (hors Résidence Canadienne et secteur 2).

Mercredi 17 mars, sem. impaire : Résidence canadienne.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

M. PERBAL Bernard est décédé le 28 février à l'âge de 74 ans.

Mme FELLER Marcelle est décédée le 28 février à l'âge de 72 ans.

M. HUMBERT Jean-Luc est décédé le 2 mars à l'âge de 68 ans.

Nos condoléances aux familles.

MESSES

Samedi 6 mars

16h00 Charency-Vezin

Dimanche 7 mars

9h30 Longuyon - St JB de la Salle